

# Le droit pénal face au changement climatique : l'échelle globale

Vendredi 22 mars 2024 - 9h à 17h45

Inscription obligatoire

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



## Responsables scientifiques

*Julien Lagoutte, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux*

*Romain Ollard, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers*

## Tarifs et Inscriptions :

- Date limite : 22 mars 2024
- Inscription gratuite pour tous les étudiants et enseignants chercheurs  
Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#)
- Payant au titre de la formation continue obligatoire des avocats (7h) et pour tous les professionnels  
Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#) ou QR Code



09h **Accueil et propos introductifs**  
 Julien Lagoutte, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux*

.....  
**1ère partie : Le franchissement des frontières**

Sous la présidence de **Julien Lagoutte**, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux*

.....

09h20 **Les frontières franchies par les lois : les règles de compétence pénale face au changement climatique**  
 Laurent Dessessard, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers*

09h50 **Les frontières franchies par les personnes : la coopération policière et judiciaire en matière climatique**  
 Olivier Cahn, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Cergy*

10h20 **Discussion et pause**

10h50 **Les frontières franchies par les personnes : le point de vue publiciste sur la migration climatique**  
 Catherine Gauthier, *Professeur de droit public, Université de Bordeaux*

11h20 **Les frontières franchies par les personnes : le point de vue pénaliste sur la migration climatique**  
 Marion Lacaze, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux*

11h50 **Discussion et pause déjeuner**

.....  
**2ème partie : Le dépassement des frontières**

Sous la présidence de **Romain Ollard**, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers*

.....

13h45 **Harmoniser les droits**  
 Thomas Herran, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux*

14h15 **Contraindre les Etats à l'échelle régionale : les obligations positives dans la jurisprudence de la CEDH et de la CIDH**  
 Amane Gogorza, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse 1 Capitole*

14h45 **Contraindre les Etats à l'échelle internationale : Que réprimer ? Les infractions climatiques internationales**  
 Juliette Tricot, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Paris Nanterre*

15h15 **Discussion et pause**

15h45 **Contraindre les Etats à l'échelle internationale : Qui réprimer ? La responsabilité pénale climatique des Etats et des entreprises transnationales**  
 Barbara Drevet, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Clermont Auvergne*

16h15 **Contraindre les Etats à l'échelle internationale : Comment réprimer ? La justice climatique à l'échelle internationale**  
 Pierre Jouette, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers*

16h45 **Le droit international économique : une limite à la lutte pénale contre le changement climatique ?**  
 Florian Couveinhes-Matsumoto, *Maître de conférences en droit public, Ecole Normale Supérieure PSL*

17h15 **Discussion**

.....

17h30 **Propos conclusifs et fin des travaux**  
 Romain Ollard, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers*

# Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

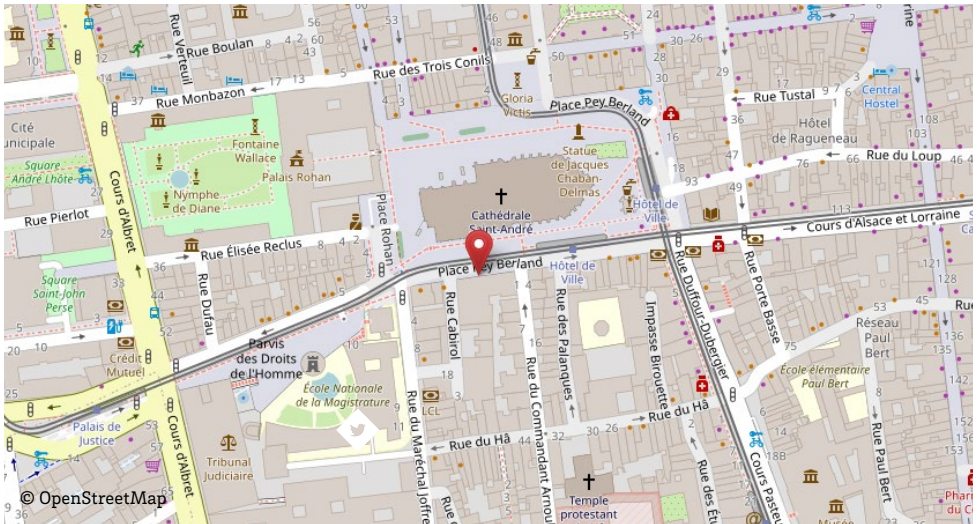
## Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

## Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : [www.infotbm.com](http://www.infotbm.com)



## + d'infos

 <https://iscj.u-bordeaux.fr/>

 Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)

 @inst\_ISCJ